

QUELLE PLACE POUR L'AVANT-TEXTE AU DECLOISONNEMENT DU COMPARATISME EN AFRIQUE ?

EKOUNGOUN Jean-Francis
Université Alassane Ouattara
Côte d'Ivoire

INTRODUCTION

Le Texte *ne varietur* ou texte-invariant, divulgué sous la forme d'une structure autonome, coexiste avec ses états antérieurs. La reconstitution des traces rédactionnelles permet d'appréhender le processus créateur qui préside à la naissance de l'œuvre, en particulier les différentes phases de sa maturation progressive depuis l'atelier de travail du scripteur jusqu'au bon-à-tirer soumis à l'éditeur. L'essence du texte réside ainsi dans la succession de ses variations dont l'enchaînement projette l'image d'une dynamique créatrice interprétable sous le concept d'« avant-texte » ; entendu comme « l'ensemble constitué par les brouillons, les manuscrits de travail, les épreuves et les variantes d'écriture, vu sous l'angle de ce qui précède matériellement un ouvrage, quand celui-ci est traité comme un texte et peut faire système avec lui » (Bellemin 1972: 15). Hormis la critique génétique dont le fondement théorique repose sur l'étude des processus de création, la plupart des méthodes d'analyse du texte font encore l'impasse sur l'avant-texte, plus spécifiquement les manuscrits des corpus étudiés. Même s'il y a des travaux tendant à rapprocher la génétique des textes de la sociologie, de l'histoire, de l'informatique, de la critique textuelle (philologie), force est de noter que l'analyse des processus de création littéraire porte l'ambition d'un projet transdisciplinaire. De ce fait, elle s'est trouvée des sœurs jumelles parmi les disciplines des humanités avec lesquelles elle semble partager des filiations épistémologiques. Il en va notamment de la relation entre la critique génétique et la littérature comparée ; toutes deux feraient partie des « familles malheureuses de la critique littéraire » (Durante 2007: en ligne).

L'avant-texte pourrait ainsi rendre au comparatisme son véritable rôle de comparaison même si en la matière et comme l'affirme René Etiemble, « comparaison n'est pas raison » (1963). Même si les frontières théoriques assurant le lien entre ces deux disciplines restent à baliser, le principe de les rapprocher permet déjà d'entrevoir l'hypothèse d'une génétique comparée qui pourrait s'organiser autour de l'étude de l'avant-texte et la remise en débat des secteurs traditionnels du comparatisme grâce à la reproblématisation de ses lieux communs.

L'étude inscrit son propos dans une déréclusion du comparatisme tant au niveau de ses objets d'étude que de ses méthodes de travail. La piste d'analyse de l'avant-texte africain est suggérée, à cet effet, pour formuler puis alimenter un discours critique autonome sur les écritures africaines¹ qui ne soit pas amalgamé à celui des anciennes puissances coloniales. La reconstitution de l'avant-texte n'implique-t-elle pas la déconstruction de *l'opus operatum*, le Texte élevé au rang de canon inamovible par le structuralisme ? Pour Robert Melançon, l'étude de l'avant-texte constitue une forme d'agression du Texte dont il donne l'impression d'en ébranler l'équilibre, la structure ou l'*ergon* (Melançon 1992: 57).

Afin de mener à bien cette analyse, la démarche argumentative suivra deux directions. Nous allons d'abord effectuer une traversée rapide de la critique africaine de sorte à balayer cette problématique en l'articulant avec celle de l'avant-texte des écrivains. La seconde partie esquisse les ouvertures possibles du comparatisme. La discussion traduit *grosso modo* la nécessité de donner au concept "texte africain" une acception et une matérialité plus larges afin de le mettre en ordre de bataille face à la « logique actuelle du comparatisme » (Bédia 2012).

CATEGORISATION N'EST PAS TOUJOURS RAISON

Le texte africain existe-t-il ? Telle était le thème du colloque international organisé à Libreville en 2007. Il serait fastidieux, en l'espace de ces modestes lignes, de refaire ce match théorique dont l'enjeu, paradoxalement d'ailleurs, n'était pas de dire si le texte africain existe ou non puisque le but final du jeu a consisté à montrer « les chemins de la critique africaine » (Madébé et alii, eds. 2012). La difficulté à définir les frontières du texte africain résulte du fait qu'il se trouve à la jonction d'un espace géographique, linguistique et idéologique. Sa désignation renvoie-t-elle au fait littéraire produit dans un espace panafricain *intra muros* ou doit-on l'élargir à l'ensemble des textes écrits par les auteurs africains ou non vivant en Afrique ou sous d'autres cieux ? Issu de différentes cultures, le texte africain est traversé par un imaginaire linguistique hybride situé aux confluences de plusieurs territoires de langues. Il est donc réducteur de le catégoriser en termes de legs colonial². Envisagé sur le

¹ A la notion de « littérature », trop générique et souvent liquéfiée dans des logiques institutionnelles et idéologiques, nous préférons celle d'« écriture » définie comme réceptacle de la dynamique et de la pragmatique scripturaire (Roland Barthes).

² Le français est désormais une langue sans frontières, libérée du pacte exclusif qui la liait à la métropole. On assiste d'ailleurs à un véritable travail d'appropriation de la langue d'écriture chez des écrivains francophones comme Ahmadou Kourouma et Sony Labou Tansi. Le dernier assure par sa gouaille légendaire : « Qui a le

plan discursif, le texte africain apparaît comme une proposition idéologique au sens où Louis Althusser l'entend : « L'idéologie est un système (possédant sa logique et sa rigueur propres) de représentations (images, mythes, idées ou concepts selon les cas) doué d'une existence et d'un rôle historique au sein d'une société donnée » (cité par Backes 1977: 17).

Le texte africain recouvre, en effet, un domaine possédant ses caractéristiques esthétiques et poétiques propres ainsi qu'un arrière-plan idéologique qui dénote une histoire littéraire particulière. Cette appellation semble obéir, par ailleurs, à une convenance scientifique qui permet aux critiques de baliser un corpus de recherche spécifique :

On voit bien que le premier problème qui se pose aux chercheurs et aux enseignants est celui de l'objet sur lequel porte leur attention et qu'il convient de définir et de désigner de façon cohérente. A cet égard, les questions de terminologie sont essentielles dans la mesure où les choix adoptés permettent d'identifier l'objectif que l'on poursuit (Mouralis 2007: 653).

Toutefois, ces postulats n'éluent pas le problème des aspérités de cette catégorisation dont le parallélisme avec les terminologies voisines comme « littérature négro-africaine », « littérature d'expression française », « littérature francophone », « littérature du Sud », « littérature anglophone », « littérature du Commonwealth » etc. suscitent autant de discussions que de controverses.

« En matière de critique littéraire, tous les mots qui commandent à des catégories sont des pièges » (Gracq cité par Compagnon 1998: 23) ; ceci vaut pour ces étiquetages dont les présupposés sont traditionnellement formulés par le Centre pour maintenir à sa périphérie ou à distance les « petites littératures », selon une expression chère à Kafka. Ces désignations sont soupçonnées, à tort ou à raison, d'enfermer les littératures des blocs géographiques concernés dans un « ghetto pour minorité littéraire » (Combe 2010: 30) auquel s'ajouteraient, par doses homéopathiques, des enjeux géopolitiques (Garnier 2005-2006). Le concept de "ghetto" dénote autant la complexité que l'ambiguïté de ces nomenclatures qui renforcent non seulement le sentiment d'une marginalité littéraire, mais dissimulent les inégalités des savoirs officiels pour construire les apories des discours racistes tels que ressautés dans les milieux d'extrême-droite auxquels s'attaque Salman Rushdie dans sa critique contre la littérature du Commonwealth :

La définition la plus proche que je pus obtenir avait une résonance manifestement paternaliste : il apparaît que la littérature du Commonwealth est cet ensemble d'écriture créé, je crois en langue anglaise, par des personnes qui ne sont pas elles-mêmes des Anglais blancs, ni des Irlandais, ni des citoyens des

permis d'occuper une langue ? Nous sommes les locataires de la langue française. Nous payons régulièrement notre loyer. Mieux même, nous contribuons aux travaux d'aménagement dans la baraque : nous sommes en partance pour une aventure de "copropriation" » (Zaleski 1989: 4)

Etats-Unis d'Amérique [...]. Maintenant la "littérature du Commonwealth" devenait vraiment très désagréable. Ce n'est pas seulement un ghetto mais un véritable ghetto d'exclusion. Et la création d'un tel ghetto avait, pour effet, de changer le sens du terme bien plus large de "littérature anglaise" – de langue anglaise – pour en faire quelque chose de ségrégationniste sur les plans topographique, nationaliste et peut-être même raciste (Rushdie 1993: 79).

Qu'est-ce que ces catégorisations apportent concrètement au comparatisme en Afrique ? Peu de choses intéressantes sinon qu'elles jouent à réifier les écritures élaborées dans certaines préfectures de la République mondiale des lettres (Casanova 2008) pour mieux les formater au moyen de doctrines dont le Centre reste toujours le seul maître à bord. Cette taxinomie dissimule une forme de hiérarchisation de l'histoire littéraire des peuples tels qu'ils ont été représentés dans la pensée chrétienne occidentale à la base des conquêtes coloniales. Depuis la colonisation jusqu'à la période postcoloniale, l'immense majorité des textes produits en Afrique ont en effet été confrontés à une sorte de taylorisation foncière par l'Occident au point où Vivan Steemers n'hésite pas à parler de « Néo-colonialisme littéraire » (2012). Bernard Mouralis n'hésite pas à dénoncer une espèce de balkanisation de la littérature africaine en plusieurs compartiments discursifs à des fins impérialistes :

Ce contexte historique de production a surtout été celui de la production d'un savoir spécifique impur qui a contribué à renforcer la domination coloniale, puisqu'il s'agissait d'inventorier la géographie, les ressources naturelles, les sociétés, les langues, l'histoire de ces espaces dominés, pour mieux les connaître et mieux les administrer (Mouralis, *Op.cit.*: 656).

Après avoir contribué à l'émergence de ces catégorisations, la littérature comparée est encore au stade de bafouillage dans la délimitation de leurs contours au point de rappeler ces écritures venues d'ailleurs ou du lointain au bon souvenir du colonisateur. Au moment où le renouvellement théorique des écritures africaines se pose, il convient de sortir des pièges de cette axiologie dominante du discours critique sur ces dernières afin de ne plus les réduire à des cloisonnements linguistiques, historiques voire pigmentaires. C'est à ce prix qu'il sera possible de procurer l'histoire vraie des nouvelles écritures africaines.

Quid l'approche critique du texte africain ? Absentes de l'enseignement colonial, les écritures africaines ont fait leur apparition dans le système éducatif en Afrique à partir de 1972³. Cette réforme majeure visant à restituer aux Africains la parole que le maître-colon leur avait longtemps confisquée aurait pu permettre à ces derniers de bénéficier d'une relative autonomie grâce à l'élaboration de valeurs cognitives ontologiques des œuvres afin de saisir leur portée objective. En lieu et place d'une critique africaine portant la revendication d'un

³ Ce n'est qu'en 1972 que la Conférence des ministres de l'Education nationale des Etats d'expression française d'Afrique et de Madagascar décide d'introduire les écritures africaines dans les programmes d'enseignement, du primaire au supérieur.

épistémê ambitieux, des chercheurs africains ont continué à relayer les cours magistraux professés par leurs "chers maîtres" eux-mêmes nourris, pour la plupart, à la théorie littéraire occidentale dans les décennies 1970, 1980 et 1990.

L'Afrique littéraire est donc confrontée à une crise herméneutique qui risque de perdurer si l'on y prend garde. Pourtant, le champ exégétique des écritures africaines fait périodiquement l'objet de synthèses à la faveur de conclaves organisés dans les amphithéâtres des Universités africaines⁴ où plusieurs générations de gens des lettres (africains ou africanistes) s'exercent à de grands oraux sur les dramaturgies critiques continentales à la façon de bons acteurs de la planche ; et soutenus par des clameurs de spectateurs (étudiants) convertis ou néophytes. Une ambiance de salle qui est théâtralement campée par le président du comité d'organisation du colloque de Libreville : « D'autres acteurs - les étudiants - étaient également présents, mais d'une présence très participative, à la manière du théâtre total : le regard hagard, l'oreille alerte, le corps entièrement secoué par la résonance des voix scéniques... ils constituaient une manière de réplique scénique » (Madébé, *Op. cit.*: 19). Dans ce cas-ci, la comparaison a peut-être valeur de raison d'autant qu'à l'instar d'une pièce montée par un metteur en scène pressé, ces agapes théoriques sont parfois recouvertes d'une nappée de fragrance cursive : une fois les rideaux de ces avant-premières oratoires tirés, une espèce d'écran de fumée s'installe sur ces éruditions laissant une impression d'inachevée. Pour emprunter l'image du serpent qui se mord la queue, la critique africaine ressemble à un cercle bouclé sur lui-même. L'oublieuse mémoire supplante bien malheureusement les grandes théories ratiocinées au cours de ces dionysies littéraires dont la plupart connaîtront *in fine* le destin du bouc des calendes romaines ; sans fatalisme aucun⁵.

Même si les théories pratiquées actuellement dans les Universités africaines se succèdent et se ressemblent, à quelques nuances près, le continent n'a pas néanmoins l'exclusivité de cette situation léthargique. La problématique de la critique textuelle se pose communément en termes d'inertie. Ce sont à peu près les mêmes dogmes qui refont surface génération après génération comme l'atteste Antoine Compagnon :

⁴ Sans exhaustivité aucune, citons les colloques internationaux de Yaoundé I (1973) et II (2006), de Dakar (1985), de Brazzaville (2005) et de Libreville (2007). On n'hésitera pas à lire, avec profit, l'exceptionnel travail sur la critique africaine du Congolais Locha Mateso (1986).

⁵ Le colloque de Yaoundé (I) semble avoir fait exception à la règle. Selon Didier Taba Odounga, il aurait consacré la naissance officielle d'une critique africaine : « la période qui suivit le colloque de Yaoundé fut riche en déploiements critiques, les spécialistes essayant chacun à sa manière, de dire ce qu'était la littérature continentale » (Madébé, *Op. cit.*: 276).

En critique, les paradigmes ne meurent jamais, ils s'ajoutent les uns aux autres, ils coexistent plus ou moins pacifiquement, et ils jouent indéfiniment sur les mêmes notions [...]. C'est là l'un des motifs, peut-être le motif principal, du sentiment de ressassement qu'on éprouve inmanquablement devant un tableau historique de la critique littéraire : rien de nouveau sous le soleil (Compagnon, *Op.cit.*: 14).

En général, les théoriciens de la littérature donnent l'impression d'astiquer les vieux démons qui hantent leurs univers (Texte, littérature, auteur, valeur, influence, forme, style etc.) ou de s'enfermer dans des logiques « du dedans » et « du dehors » référables du langage (critique interne/externe ou synchronie *versus* diachronie) ; autant de dogmes qui finissent par devenir aléatoires selon Pierre Bourdieu : « Les prises de positions sur l'art et la littérature [...] s'organisent par couples d'oppositions, souvent héritées d'un passé de polémique, des alternatives absolues, en termes de tout ou rien, qui structurent la pensée, mais aussi l'emprisonnent dans une série de faux dilemmes » (Bourdieu 1992: 272).

Faut-il alors désespérer de la critique des écritures africaines qui est loin de s'affranchir du *sensus communis* ? L'approche d'un texte écrit par un romancier ou un poète africain doit-elle nécessairement passer à la chasse-trape des paradigmes hérités des conventions formalistes, structuralistes, philosophiques européocentristes ? Ou comme s'interroge Pius N. Nkashama, « faudrait-il toujours se référer aux normes des universités occidentales pour rendre viables les programmes de didactique des textes littéraires en Afrique ? » (Madébé, *Op. cit.*: 17). Force est de constater que cette critique, quels que soient ses canaux d'expression, n'est pas encore parvenue à se positionner comme un véritable lieu de savoir sur tout ce qui s'écrit en Afrique, avec l'Afrique et sur le continent africain. Des solutions pour juguler cette impasse pourraient dès lors venir d'une réflexion orientée vers une approche critique qui transcende non seulement le continent et les nationalités, mais surtout s'écarte du modèle négritudien de la défense et l'illustration des valeurs du monde noir. Les contours de cette discussion seraient définis à partir d'un recadrage des rapports culturels, spécifiquement littéraires, entre l'Afrique, l'Occident et le reste du monde. Egalement, en resserrant cette problématique autour de l'interrogation suivante : qu'est-ce que la critique africaine peut-elle apporter à l'Occident ? La lettre et l'esprit de ce modèle d'analyse rencontrent ce point de vue de Jean-Fernand Bédia :

Plutôt que d'aborder les littératures du continent à partir des canons ou des modèles littéraires fournis par l'Europe, il est possible de réfléchir sur les influences auxquelles ont été soumises les littératures européennes et occidentales, au lendemain de leur découverte des peuples qu'ils ont jugés sans écriture et sans histoire. Sur cette problématique, la recherche africaniste dispose pleinement de ressorts intellectuels (Bédia, *Op.cit.*: 200-201).

Le critique suggère de reprendre les chemins critiques des écritures africaines en sens inverse. A l'ère de la mondialisation, il est nécessaire que l'Afrique littéraire redéfinisse ses rapports avec le monde en développant un point de vue participatif et non afrocentriste (ethnocritique) sur les nouvelles écritures qu'elle fabrique. Jean-Pierre Makouta-M'boukou a démontré, quelques années plus tôt, le rôle du critique africain dans la valorisation des cultures du continent en précisant que celui-ci ne pourra remplir cette fonction significative à condition de s'émanciper de l'épistémologie européocentriste :

Je ne connais pas d'oppression plus placide, ni plus insidieuse que l'oppression de l'esprit par l'esprit. Je n'en connais pas qui soit plus aliénante ni plus déshumanisante. Elle a pour cible la culture, elle opère par la culture. Et lorsqu'on la démasque, il est presque toujours trop tard. C'est pourquoi les cultures des minorités doivent veiller, toute leur vie durant, pour éviter d'être phagocytées par les cultures majoritaires, et d'être prises sous le drapeau de la prétendue culture universelle qui n'est, pour les civilisations majoritaires, que la forme d'assimilation la plus captieuse de toutes. Or la littérature négro-africaine d'expression française a toujours été l'une des voies les plus appropriées et les plus disponibles pour permettre l'accession aux diverses cultures de l'Afrique noire [...] il est aujourd'hui impérieux que la critique consacrée à nos textes ne s'assimile pas à la critique occidentale, afin que soit mise en lumière et sauvegardée la profonde originalité qui les distingue réellement (Makouta-M'boukou 1980: 7-8).

En quoi l'assimilation évoquée par le réputé critique congolais constitue-t-elle une forme de menace pour l'étude des écritures africaines ? L'impensé de cette entreprise de récupération serait élaboré depuis Paris (s'agissant de l'espace francophone), lieu par excellence d'édition et de diffusion de la majorité des critiques africains. Placé dans la posture de prêt-à-porter, ne disposant - en Afrique - que de moyens dérisoires pour auto-assurer une large visibilité à leurs travaux, le critique africain passerait pour le proconsul d'un certain idéal francophone faisant chevalier untel (écrivain-bon-élève) et roturier tel autre qui ne rentrerait pas dans le moule de l'ordre académique. Cette distribution de bons et de mauvais points, selon des canons occidentaux, se déroule à l'intérieur même des chapiteaux de consécration admis par le Centre.

Dans ces conditions, les écritures africaines labellisées comme des classiques francophones ou anglophones et reconnues comme telles par les garants moraux du réseautage microcosmique du champ satisfont-elles au vœu du critique congolais qui appelait à l'autonomisation de la culture littéraire africaine ? Dans le millésime critique courant, les points de vue sur les écritures africaines sont-elles capables de construire un autre lieu de savoir qui transcende le texte lui-même sur lequel repose la majorité des théories en vogue ? Mises l'une dans l'autre, ces deux interrogations répercutent le débat sur la nécessité d'ouvrir d'autres sentiers critiques qui ne prennent pas systématiquement le Texte *stricto sensu* comme leur *Alpha* et leur *Oméga*. De notre point de vue, les sentiers de cette nouvelle approche des

écritures africaines doivent passer par la reconnaissance et la prise en compte de la scientificité des archives du patrimoine littéraire qui, malheureusement, sont en situation de péril dans nombre de pays africains.

Longtemps méconnu ou marginalisé par la critique, l'avant-texte des écritures africaines commence progressivement à accéder au statut d'objet de recherche à part entière malgré la situation globale de précarité matérielle de conservation dans laquelle il se trouve. Des travaux à orientation génétique ont déjà été initiés sur les fonds archives d'Ahmadou Kourouma (Ekoungoun 2013) et ceux de l'écrivain congolais Sony Labou Tansi (Granel, 2005). Le pôle de recherche « Manuscrit francophone » de l'Institut des textes et manuscrits modernes (Item, Umr 8132, Ens-Cnrs) que nous avons contribué à fonder en 2010 à Paris, rassemble désormais plusieurs chercheurs internationaux autour de deux grands axes prioritaires⁶ visant six corpus africains et caribéens identifiés pour leur valeur littéraire et leur pertinence scientifique⁷. Cette équipe a commencé à développer une expertise en Afrique et dans le monde grâce à son partenariat avec l'Agence universitaire de la Francophonie (Auf). Ces actions de recherche qui s'organisent autour de la sauvegarde et la valorisation des manuscrits des écrivains d'Afrique francophone ouvrent des perspectives encore neuves sur le renouvellement théorique de la critique des écritures africaines grâce à l'élaboration d'une approche authentique fondée sur l'analyse des avant-textes en souffrance dans les malles des auteurs africains. Cette quête archivistique n'est pas un appel à une chasse aux trésors quand bien même ces archives contiendraient de précieux joyaux permettant de repenser l'histoire des pratiques scripturaires africaines avec, en perspective, la reconstitution de ses balises manquantes comme l'explique Jean-Pierre Orban :

Il existe dans le patrimoine littéraire africain un nombre significatif d'œuvres qui auraient dû être éditées à leur époque. Elles sont marquées par leur temps et témoignent de celui-ci. Mais restées inédites, elles n'ont pas atteint leur cible. Publiées, elles auraient peut-être changé le parcours, tant de leurs auteurs que de la « généalogie » littéraire de leur milieu, cercle, pays, région. Certaines seraient peut-être devenues des classiques » (Mongo 2010: en ligne).

Ces trésors d'archives pourraient fournir de la matière inédite pour décrypter, entre autres, les interférences éditoriales portant sur la dynamique des rapports éditoriaux dans les processus de création des écritures africaines en situation coloniale et postcoloniale. Ces

⁶ D'abord, sauvegarder les chefs d'œuvre littéraires manuscrits des pays d'Afrique et de la Caraïbe constituant un immense trésor culturel. Ensuite, publier ces documents dans une collection scientifique prestigieuse, la collection « Planète libre » de Cnrs Editions ; une véritable Pléiade des littératures africaines et caribéennes en perspective.

⁷ « Projet Ahmadou Kourouma » ; « Projet Aimé Césaire » ; « Projet Manuscrits Francophones Méditerranée » ; « Projet Manuscrits Malgaches » ; « Projet Manuscrits Congo » ; « Projet Manuscrits Haïti ».

débats qui ont longtemps suscité autant de fantasmes que de polémiques sans que l'on ne parvienne à distinguer le vrai de l'ivraie par manque de preuves de première main. Jean-Pierre Orban en trace quelques sillons dans son travail sur les instances interférentes dans le processus créateur chez Sony Labou Tansi (in Delas et Riffard, eds. 2011: 29-42). Le critique étudie en effet la dynamique auteur-éditeur dans le processus de création chez l'écrivain congolais à partir de la comparaison entre deux versions d'un même texte, publié sous les titres *L'Etat honteux* (Seuil: 1981) et *Machin la Hernie* (Editions Revue Noire: 2005).

Le parcours éditorial d'Ahmadou Kourouma est symptomatique de cette logique d'interaction modulant une réflexion éthique. Après avoir transmis le manuscrit de son premier roman à son futur éditeur, Kourouma s'entend dire : « Votre manuscrit est bon mais comporte quelques problèmes. Nous vous payons le voyage. Venez nous rejoindre et nous en discuterons » (cité par Ekoungoun, *Op. cit.*: 140). La question de l'éthique éditoriale s'articule autour de la mention « bon », adjectif à partir duquel Georges-André Vachon juge s'il doit publier ou non l'avant-texte de l'impétrant positionné pour le prix de la francité qu'il venait de créer. Mais les différentes postures de G. A.-Vachon aliènent nécessairement le principe de son jugement : il est à la fois juge (président du prix de la francité) et partisan de la théorie française citant à l'article de la mort l'instance auctoriale ainsi que son intentionnalité. Ses collègues de l'Université de Montréal le présente comme un critique de « haute exigence » interniste (pour être plus précis). Car « Le conflit des méthodes » (Vachon 1995), étude réalisée par ce professeur de lettres en 1966, soit deux années avant la publication des *Soleils des indépendances*, tire sa révérence sur l'auteur à travers des rhétoriques d'école : « L'écrivain n'a pas quelque chose à dire, mais qu'il a à se dire » (*Ibid.*: 143) ou encore « L'auteur a déjà mis dans son œuvre tout ce qu'il a à dire, tout ce qu'il a en dire » (*Ibid.*: 145). Après la lecture du manuscrit à lui présenté, l'éditeur québécois délibère *ex cathedra* dans la pure tradition kantienne du bon *versus* mauvais. Il ne juge pas pour lui-même mais en fonction de l'horizon d'attente du public de la francité occidentale qu'il a l'intention de conquérir en publiant un livre qui se conformera aux goûts et à l'*habitus* du lecteur préfabriqué par la sacro-sainte doxa occidentale. Il est loisible de penser que le verdict de l'éditeur repose sur l'illusion d'une altérité textuelle construite sous le prisme de canons arbitraires et sur un constat d'exclusion de ce que l'autre (Kourouma) a à dire.

Pendant longtemps, ce critère de beauté, dont l'apparemment avec la subjectivité kantienne du jugement esthétique est sans équivoque, a fonctionné comme le terme de

référence décisif dans l'édition des écritures africaines. Certaines d'entre elles, imprimées en Europe ou en Afrique sur la base d'un compromis presque-parfait, sont devenues de véritables balises du patrimoine écrit africain. Elles doivent *de facto* être recontextualisées afin de leur permettre de retrouver le premier souffle de l'écriture qui les a générées. D'autant plus que Giuseppe Tavani laisse planer le doute sur l'authenticité du texte à travers des propos saisissants :

La question de l'authenticité d'un texte ne touchait guère la plupart des lecteurs [et les critiques], qui ne se souciaient pas de savoir si le roman, le poème ou l'essai qu'ils étaient en train de lire correspondait exactement à ce que l'auteur avait écrit ou voulu faire paraître. Et, presque toujours, le texte publié ne représentait pas l'intention de l'auteur, mais la déformait, voire la trahissait (Tavani 1989: 14).

A partir de la réflexion de cette éminence grise de la philologie, on est en droit de s'interroger sur le degré d'authenticité des *Soleils des indépendances* (1968), frappé en plein cœur diégétique par la censure éditoriale. Eu égard à la spécificité de l'édition canadienne voire à la recension critique qui a suivi la réédition de ce roman en France (1970), on est tenté de s'approprier le verbe de G. Tavani en prétextant que Kourouma a été « trahi » en quelque sorte par la dynamique interne de son champ d'homologation littéraire (la francophonie). Non seulement l'approche génétique de l'avant-texte des *Soleils* démontre *in situ* que son auteur n'a publié que les deux tiers du manuscrit original soumis au goût québéco-centriste des jurés de la francité, mais surtout parce que Kourouma n'a jamais manqué l'occasion de dire son implacable désillusion. Peut-on parler d'une indifférence mesurée des critiques à l'égard des déclarations d'Ahmadou Kourouma dans la mesure où certains travaux ont évoqué timidement la ponction effectuée dans le texte intégral, quand, d'autres ont semblé minimiser la portée de ces modifications ? Il aurait fallu pourtant se rapprocher de la fabrique de cette œuvre pour jauger l'envergure des amputations dues aux interférences éditoriales dont elle fut l'objet. Par ailleurs, on peut avancer, à tort ou à raison, que la légitimité spectaculaire dont a bénéficié l'édition originale sur le plan international à laquelle s'ajoute la consécration de ce texte comme un trésor de la diversité linguistique francophone ont permis d'immobiliser sa réception critique autour d'une topique langagière de sorte qu'un concert de voix orchestrées depuis Paris n'en finit pas de jouer de/avec la note « Kourouma, un faiseur de langue » (Gassama 1995). Et si l'authenticité (« l'essentiel », Kourouma *dixit*) des *Soleils des indépendances* se trouve-t-elle dans les fragments inédits de l'avant-texte originel ? Quelle que soit la réponse à cette interrogation, il y a une approche critique à faire et de nouvelles hypothèses à formuler grâce à la consultation directe de l'archive de cette œuvre qui

témoigneraient de la recherche d'un équilibre (le texte) et d'une interrogation nouvelle (l'avant-texte). Cette orientation critique de l'avant-texte des écritures africaines qui ambitionne de reconstruire leur diachronie en dehors de toutes formes protocolaires de lecture commande un changement de perspective sur les pratiques comparatistes en Afrique.

LE COMPARATISME FACE A SES APORIES : LA FIN D'UN MYTHE

Pour défendre l'idée coloniale, les métropoles modernes et développées se sont imaginé le monde du colonisé comme naturellement inférieur : la barbarie de l'autre, l'indigène a servi à justifier la prétendue mission civilisatrice. Les truismes traditionnels du comparatisme tels que l'imagologie, le stéréotype, le mythe et l'influence, notions à partir desquels la littérature comparée fait généralement son choux gras sont soupçonnées d'avoir aidé à déconstruire la figure de l'altérité au profit de l'impérialisme. Le regard porté sur les sociétés non occidentales, africaines, en particulier par les garants de la rationalité occidentale - les ethnologues et les pères missionnaires - était subsumé sous des préjugés où l'Africain apparaît illogique face au civilisé passionné de science et de découverte. Les œuvres littéraires du genre littérature exotique cherchaient ainsi à interpréter les cultures étrangères comme objet de fantasme en offrant au public de la métropole un équivalent narratif de l'exploration. Les inflexions ambiguës de ce comparatisme ont souvent posé des problèmes qui confortent, au passage, le point de vue d'Edward W. Saïd, selon lequel la littérature comparée est fille de l'impérialisme européen (Saïd 2000: 87). On se souvient également de la force du plaidoyer de René Etiemble, l'un des pionniers de la littérature comparée de la seconde moitié du XXe siècle en France, pour un comparatisme planétaire :

Que penser d'une théorie littéraire qui néglige les rhétoriques arabes, indiennes, escamote les œuvres chinoises, japonaises ? Qui n'essaie même pas d'intégrer dans ses aperçus tout ce que nous savons déjà sur les littératures sémitiques, finno-ougriennes, turco-mongoles [...] Nos vaillants avant-gardistes se règlent donc sur une boussole qui n'est qu'un vestige de l'impérialisme européen-yanqui (Etiemble 1975: 12-13).

Charriant quelquefois des ambitions géopolitiques dissimulées, ce comparatisme-sionisme est devenu, au fil des années, une véritable impasse pour les écritures africaines parce qu'il a longtemps répugné à assurer leur promotion dans la sphère des littératures mondialisées à force de véhiculer les mythes déformants et non les réalités objectives de ces formes d'écriture qui n'avaient pas voix au chapitre comme l'atteste Bédia :

Le souci que pose dès lors ce comparatisme insidieusement assujetti aux tendances hégémoniques de l'Occident est de comprendre ce que vaut réellement aujourd'hui son histoire à lui tant il paraît incapable

de s'inventer un discours scientifique affranchi des « misères » intellectuelles datant d'un siècle dit des Lumières [...] Bien plus, ce comparatisme semble la continuité d'un ethnocentrisme occidental auquel les conceptualisations de la pensée philosophique européenne apportent de manière inextricable leur notoriété historique, dont la conjecture coloniale, on le sait, fut un contexte favorable (*Op. cit.*: 16).

A force de mythifier les écritures extra-occidentales, cette tendance du comparatisme a fini elle-même par s'ériger en véritable mythe de la critique « européano-yanqui ». Cependant, les fondements de cette précarréisation des écritures africaines semblent ne plus résister encore plus longtemps sous les assauts répétés de la mondialisation qui tend à rapprocher les peuples et les cultures qui les traversent. Le soleil semble, en effet, se coucher sur les grandes odyssees fantastiques de ce comparatisme érigé au fronton du panthéon européo-centriste qui perd peu à peu de sa superbe. D'une part, après avoir manifesté quelques réticences à intégrer les écritures non occidentales comme celles de l'Afrique à ses problématiques et objets de recherche depuis les années soixante-dix, ce comparatisme commence à sortir de sa fumée blanche ou de sa tour de contrôle grâce à l'introduction des écritures non occidentales comme *Nedjima* (Kateb Yacine) et certains poèmes d'Aimé Césaire au programme de concours français à grands tirages⁸. Cette évolution des mentalités à l'égard de la perception des écritures africaines dans l'hexagone préfigure la fin tant attendue d'une relégation et souligne en même temps ce qui était jusqu'ici une bien triste réalité. D'autre part, des voix autorisées s'élèvent aujourd'hui pour préconiser l'exploration des espaces culturels ordinairement considérés par les comparatistes comme non-littéraires en redéfinissant la chose littéraire (la littéarité) elle-même. C'est toute la portée de la réflexion de Charles Bonn :

Si le comparatisme acceptait de se faire parfois descripteur des métissages culturels et littéraires actuels, et de leur prêter la voix d'une reconnaissance universitaire, il serait moins coupé du réel, et surtout il occuperait un observatoire privilégié pour évaluer la littéarité en général [...] Cette rencontre entre « littéraire » et « non-littéraire » permettrait précisément à la méthode comparatiste d'aboutir à une approche plus convaincante de ce qu'est à proprement parler la littéarité parce qu'elle pourrait l'étudier par différence avec son contraire [...] S'interroger sur l'essence de la littéarité suppose par ailleurs une démarche proprement comparatiste, dans le fait de confronter aussi cette littéarité à des productions censées non-littéraires au sens strict du terme, comme l'oralité, la musique, le cinéma, la danse et d'autres (Paravy, éd. 2011: 18-19).

Daniel-Henri Pageaux affiche son adhésion à cette extension possible des pratiques comparatistes en soulignant que « le fait comparé n'est pas "évident", il ne s'impose pas, il n'est pas absolu, il est "non contraignant" et trop peu "rigoureux", il est relatif dans tous les sens du terme. Je dirais volontiers que le comparatiste est condamné à travailler sur du second, du virtuel » (Pageaux 2009: en ligne). L'élargissement des frontières du

⁸ Introduction de l'œuvre de l'Algérien au Concours d'entrée à l'Ecole normale supérieure Lettres et sciences humaines de Lyon en 2009 et de l'œuvre poétique du canon de la négritude à l'Epreuve de littérature comparée de l'agrégation de Lettres modernes de 2010.

comparatisme s'avère inéluctable surtout pour une discipline dont Gayatri C. Spivak a fait le testament *in articulo mortis* à travers son titre mirologique *Death of a Discipline* (2003). Selon ce théoricien, la globalisation porterait atteinte au comparatisme en le reléguant aux oubliettes des champs universitaires. A l'évidence, la montée en puissance du phénomène de la mondialisation, creuset d'incubation des interactions culturelles, sociales, économiques et politiques, exige du comparatiste la pratique d'autres formes d'altérité plus dynamiques.

Cet appel au redéploiement épistémologique des anciens paradigmes comparatistes est même parvenu jusqu'à l'Association internationale de littérature comparée qui a décliné la problématique de son XXe Congrès autour de la redéfinition de sa discipline, ses domaines d'application et les ouvertures possibles de ses pratiques⁹. Mais quelques années plus tôt, les comparatistes africanistes avaient été invités par l'Apela¹⁰ à réfléchir sur l'exploration de possibles « comparatismes intra-africains » ; étant persuadés que « les littératures africaines [...] ont sans doute beaucoup à gagner dans ce décloisonnement des champs auquel travaille la "littérature comparée" » (Paravy, ed. *Op. cit.*: 4^e couv.). Poursuivant son entreprise de recadrage du comparatisme en Afrique, l'Apela a orienté le thème central de son Congrès biennal (2013) sur l'interrogation des archives pour appréhender la genèse et les modes de circulation des écritures africaines¹¹.

CONCLUSION

L'étude s'est proposé d'intégrer la critique des manuscrits d'auteurs africains aux nouvelles directions du comparatisme en Afrique. Cette piste de travail constitue, sans équivoque, des prolégomènes à la reformulation de nouveaux enjeux transdisciplinaires sur les écritures africaines jetant ainsi le pont entre les comparatistes et les généticiens. L'enjeu de ce rapprochement vise surtout l'élaboration d'outils méthodologiques nouveaux susceptibles de nourrir une réflexion ambitieuse et rigoureuse sur la genèse des productions écrites africaines en miroir des procédés comme l'intertextualité ou l'écriture seconde.

L'écriture littéraire, à l'instar de la haute gastronomie, est l'art d'utiliser les restes. Ceci implique que la relation dialogique entre les textes ne doit plus être pensée du texte source

⁹ Du 18 au 204 juillet 2013, Paris-Sorbonne.

¹⁰ Association pour l'étude des littératures africaines (Apela), 26-27 septembre 2008, université de Paris Ouest Nanterre.

¹¹ « Archive, texte, Performance », thème du Congrès biennal de l'Apela, 26-28 septembre 2013, Bordeaux.

vers le texte étudié mais du texte étudié vers ses traces génétiques ou ses résidus rédactionnels organisés en dossier avant-textuel intelligible. D'un point de vue génétique, le texte peut être mis en rapport avec ses doubles ou palimpsestes dans une relation d'intertextualité génétique comme chez Ahmadou Kourouma. En effet, la production littéraire de l'auteur prise globalement dans sa genèse rédactionnelle semble décrire une courbe cylindrique. Tout se passe comme si l'écrivain avait du mal à faire le pas ou l'impasse sur les restes (fragments) censurés de son premier roman au point de vouloir *mordicus* les réactualiser ou les recycler dans ses projets postérieurs. Il y a là une forme de discours de type rétrospectif que l'étude génétique des manuscrits littéraires en étroite relation avec l'intertextualité - domaine cher au comparatisme - peut aider à construire.

Pour tenir le pari de cette ouverture indispensable du comparatisme à l'avant-texte des écrivains africains, il faut d'abord créer puis soutenir, à l'échelle régionale ou panafricaine, des stratégies de sauvegarde et de valorisation des archives des grands auteurs menacées de disparition. Or, cette bataille pour la protection du patrimoine écrit des écritures africaines est loin d'être gagnée. Car les urgences de développement, sous nos tropiques, sont orientées vers la quête à court terme pour certains, à moyen et long terme pour d'autres, d'une macroéconomie à deux chiffres et non ailleurs. Mille fois hélas !

REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

Backes, Jean-Louis. 1977. "Mythe et idéologie." *Trames, Mythes, Images, Représentations*: 17-25.

Bédia, Jean-Fernand. 2012. *Les Ecritures africaines face à la logique actuelle du comparatisme*. Paris: L'Harmattan.

Bellemin, Noël Jean. 1972. *Le Texte et l'avant-texte*. Paris: Larousse.

Bourdieu, Pierre. 1992. *Les Règles de l'art. Genèses et structures du champ littéraire*. Paris: Seuil.

Casanova, Pascale. 2008. *La République mondiale des lettres*. Paris: Seuil.

Combe, Dominique. 2010. *Les Littératures francophones*. Paris: Puf.

Compagnon, Antoine. 1998. *Le Démon de la théorie. Littérature et sens commun*. Paris: Seuil.

Orban, Jean-Pierre. "Interférences et création." In Delas, Daniel et Riffard, Claire, eds. 2011, *Genesis, Revue internationale de critique génétique* 33: 29-42.

Durante, Erica. 2007. "Critique génétique et littérature comparée: d'une fausse impasse dans la théorie littéraire contemporaine." *Revue Recto/Verso* 1, Url : <http://www.revuerectoverso.com/IMG/pdf/GenetiqueetLitteratureComparee.pdf>, article consulté en avril 2013.

Ekoungoun, Jean-François. 2013. *Ahmadou Kourouma par son manuscrit de travail. Enquête au cœur de la genèse d'un classique*. Paris: Editions Connaissances et Savoirs.

Etiemble, René. 1975. *Essais de littérature (vraiment) générale*. Paris: Gallimard.

Gassama, Makhily, 1995. *La Langue de Kourouma ou le français sous le soleil d'Afrique*, Paris: Karthala.

Garnier, Xavier. déc. 2005 - fév. 2006. "Entre définitions et étiquettes: les problèmes de catégorisations des littératures du sud." *Notre Librairie* 160: 22-25.

Madébé, Georice Berthin, Mbondobari, Sylvère et Renombo, Steeve Robert, eds. 2012. *Les Chemins de la critique africaine*. Paris: L'Harmattan.

Makouta-M'boukou, Jean-Pierre. 1980. *Introduction à l'étude du roman négro-africain de langue française. Problèmes culturels et littéraires*. Abidjan: Les Nouvelles éditions africaines.

Mongo-Mboussa, Boniface. 2010. "A propos de Noël X. Ebony et la collection L'Afrique au cœur des lettres" (entretien avec Jean-Pierre Orban). Url: <http://www.culturessud.com/contenu.php?id=357>, article consulté en avril 2013.

Mouralis, Bernard. 2007. *L'Illusion de l'altérité*. Paris: Honoré Champion.

Melançon, Robert. 1992. "Le statut de l'œuvre: sur une limite de la génétique." *Etudes françaises* 28(1): 49-66.

Pageaux, Daniel-Henri. 2009. "Littérature comparé et comparaisons." *Vox Poetica*. Url: <http://www.vox-poetica.org/sflgc/biblio/comparaisons.htm>, article consulté en avril 2013.

Paravy, Florence, éd. 2011. *Littératures africaines et comparatisme* 6. Université de Lorraine: pages.

Saïd, Edward W. 2000. *Culture et impérialisme*. Paris: Fayard/Le Monde diplomatique.

Stemmers, Vivian. 2012. *Le Néo-colonialisme littéraire: quatre romans africains face à l'institution littéraire parisienne, 1950-1970*. Paris: Karthala.

Rushdie, Salman. 1993. *Patries imaginaires, essais et critiques: 1981-1991*. Paris: U.G.E.

Tavani, Giuseppe. 1989, "La quête de l'authentique." *Le Courrier* (Unesco) 905: 14-17.

Vachon, Georges-André. 1995. "Le conflit des méthodes." *Etudes françaises* 2 (31): 133-154.

Zaleski, M., 1989. "Locataires de la même maison." *Diagonales* 9: 4